



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME
MAIS VERRONS PROSPERER LES FILS DUSI LAURANT
(D. SULTZ)



CHEMIER.

Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annonces :
Le pouce : Un mois \$1.00
Un an \$3.00

LABELLE.

RIEN NE VIEN DE RIEN

Cet axiome s'applique tout spécialement à l'exploitation du sol. Les plantes ont plus ou moins besoin des gaz atmosphériques pour vivre et se développer ; mais c'est surtout de la terre qu'elles tirent, en général, leurs éléments constitutifs.

L'analyse d'une certaine quantité de froment permet de constater que, pour produire deux mille livres de cette céréale, un champ doit fournir 47 livres de nitrogène, 16 livres d'acide phosphorique et 11 livres de potasse.

Si la couche végétale ne contenait pas ces substances dans la proportion voulue, la récolte ferait donc défaut et, à moins de restituer à ce champ ce que les 2,000 livres de froment lui ont coûté, il serait impossible de compter sur une autre récolte similaire.

Cette vérité, pourtant si simple et si élémentaire, est trop souvent ignorée ou mise en oubli par l'agriculteur.

La terre doit être nourrie et tenue en vigueur tout comme une bête de somme. On ne saurait exiger qu'elle dépense une force qu'elle n'a pas. Ce qu'on peut tirer d'elle, il faut qu'elle l'ait reçu au préalable, autrement elle sera vouée au dépérissement. D'un autre côté, il faut lui rendre constamment ce qu'on lui ôte : tel est le complément de la formule fondamentale du succès agricole. Nous lisons parfois que dans certaines régions du Manitoba le sol est inépuisable et qu'il est susceptible de pousser le même grain pendant un temps infini.

Voilà une erreur qui a eu cours dans d'autres parties du monde et qui a partout causé des mécomptes désastreux.

Le sol inépuisable n'a jamais existé et n'existe nulle part, si ce n'est à l'état de théorie trompeuse et dont l'infamie est vite démontrée par l'expérience.

Un cultivateur de Terrebonne, M. J. A. Chicoyne, nous en connaît quelque chose.

Rien ne vient de rien et on ne peut prendre dans la terre ce que ni s'y trouve.

Donner et retenir ne vaut, dit une maxime du droit. C'est une règle à laquelle la terre arable n'échappe pas. Elle s'appauvrit inévitablement chaque fois qu'on reçoit d'elle sans lui remettre l'équivalent.

Donc, si vous voulez que ce champ où vous avez moissonné 2,000 livres de froment ne perde pas de sa fertilité, vous devez lui rendre consciencieusement ses 47 livres de nitrogène, ses 16 livres d'acide phosphorique et ses 11 livres de potasse, ou bien votre exploitation sera fautive.

On peut se reposer, jusqu'à un certain point, sur les agents naturels pour maintenir l'équilibre dans les forces productives du sol ; mais il ne faut pas hésiter à tirer parti des moyens artificiels.

Le nitrogène est assez facilement incorporé au sol par l'action du trèfle. Le fait est qu'un champ cultivé en trèfle est une puissante fabrique de nitrogène.

Quant à l'acide phosphorique et à la potasse, il semble admis que le moyen le plus pratique de les restituer au sol c'est l'usage rationnel des engrais industriels. Aux prix que ces engrais se vendent sur le marché, il faudrait déboursier environ \$1.55 pour se procurer ce que les 2,000 livres de blé ont pu soustraire de la terre, sous forme d'acide phosphorique et de potasse.

De tous les pays que j'ai visités, je crois que c'est la France qui l'emporte dans l'art de maintenir ou rétablir le sol dans un état normal de production lucrative. Ses plaines et ses plateaux, qui sont en culture depuis tant de siècles, en sont encore à fournir plus de céréales que n'en consomment les 38,000,000 d'habitants de notre ancienne mère-patrie. La profession agricole est peut-être exercée avec plus de méthode et avec plus de science au sein de la république française que partout ailleurs en Europe.

Etant un jour l'hôte d'un grand propriétaire territorial de la Vendée, il me montra le texte d'un bail qu'il venait de renouveler avec l'un de ses nombreux fermiers. Ce document m'a vivement intéressé. C'était en résumé, un excellent traité d'agriculture progressive et payante. Rien n'était omis dans les dispositions propres à assurer les revenus de l'exploitation, tout en conservant au sol son degré essentiel de fertilité.

J'ai causé avec deux ou trois les plus en vue de ces fermiers, dont l'aisance égalait pour le moins celle de nos plus riches cultivateurs de la province de Québec.

L'un d'eux m'a exposé, en termes les plus clairs et les plus lucides, le système qu'il mettait en œuvre pour obtenir les merveilleux résultats que je pouvais constater de mes yeux. C'était un véritable chimiste, connaissant à fond la composition des divers sols, les procédés à suivre pour les améliorer et les adapter aux diverses cultures. Le père de ce fermier, qui avait fait valoir le même domaine avant son fils, avait envoyé ce dernier faire un cours complet à la célèbre école régionale d'agriculture de Grignon.

Quant au propriétaire, c'était un agromone distingué et pour lequel la science agricole n'avait pas de secret.

Il avait été l'inspirateur de nombreuses réformes dans l'élevage des bestiaux et surtout dans la culture des céréales. C'était le grand éducateur ou, pour mieux dire, la providence des cultivateurs de la contrée avoisinante.

D'après ce que j'ai pu en juger, il n'y a pas une ferme mal tenue dans toute la sphère de son influence et la pensée dominante de tous paraît être de développer sans cesse la valeur productive du sol.

Là, du moins, on comprend qu'il n'y a rien de gratuit.

J. A. CHICOYNE.

7 août 1904.

ves comme un luxe inutile, ce qui n'est, à vrai dire, que l'hygiène la plus élémentaire, le respect de soi-même et l'A B C de l'éducation ?

A la Chambre des députés

Consuls canadiens. --- La loi Borden

Un système consulaire pour le Canada vient d'être mis à l'ordre du jour par M. H. Gervais, à la Chambre des Communes.

Le discours du député de Saint-Jacques est une belle étude d'une idée qui s'impose d'elle-même, lorsqu'on s'y arrête. L'utilité d'un tel système nous est démontrée par l'insuffisance du service consulaire anglais, qui ne connaît pas les conditions économiques de notre pays et qui, d'ailleurs, s'en soucie fort peu. Notre liberté commerciale doit s'étendre davantage et le gouvernement canadien qui a fait dénoncer des traités de commerce et qui adopte des mesures de représailles vis-à-vis certains pays, doit aussi avoir ses agents partout dans l'univers pour le représenter.

Le Canada pourrait entretenir un consul dans chacune des soixante-six contrées se partageant le commerce mondial pour la somme totale de \$300,000. Ce montant serait infiniment compensé par les rapports consulaires, contenant de précieuses informations quant aux conditions spéciales des marchés, aux questions de solvabilité des maisons étrangères, au prêt, au change, au recouvrement de créances, au respect des brevets d'invention, etc.

C'est un système qui, allié à nos Chambres de commerce, contribuerait à la prospérité de notre pays.

La loi Brodeur, visant le trust du tabac, a été adoptée presque à l'unanimité par la Chambre. Cette législation tend à briser les méthodes restrictives, attentatoires à la liberté du commerce, qu'une compagnie américaine a implantées au Canada. Ces méthodes consistent dans de gros profits accordés aux marchands qui vendent exclusivement les produits de cette compagnie. Ceci est un moyen de trust, pour rendre le maître suprême de la consommation, d'une manière vexatoire qui serait désastreuse aux industriels canadiens, cette compagnie seigneuriserait le prix de la production et achèterait son bon plaisir, ce qui serait également désastreux pour le producteur.

Le ministre de l'Intérieur pourra, si ces faits sont prouvés, enlever la licence à un tel trust, quel qu'il soit. C'est une législation sévère mais qui sera bienfaisante, si elle est appliquée avec prudence, c'est-à-dire, après une enquête minutieuse et impartiale.

A. T.

QUESTIONS ETRANGERES

La politique fiscale en Angleterre

Les débats sur les questions fiscales ont des sous-basements de vigueur, à Westminster. Les députés anglais ne se lassent pas de lutter en ce sens, surtout lorsque celui qui ouvre le feu se nomme Chamberlain. Celui-ci, tout en déclarant posséder l'appui moral du premier ministre et l'exhortant à poser devant l'électorat un zollverein britannique qui, dit-il, ne mettra pas les jours du cabinet en danger, propose une autre conférence coloniale. Balfour s'est senti piqué par l'outrecuidance de son ami par trop endoctrinant, puisqu'il répond que peut-être un jour l'Angleterre verra naître un homme d'Etat assez sage pour résoudre la difficulté de gouverner l'Empire par un conseil représentatif, mais que, pour le moment, il fallait se borner à connaître ce que les colonies sont prêtes à offrir à la Grande Bretagne et ce que celle-ci peut donner en retour. Ce débat a provoqué une lettre ouverte au Times par lord Rosebery. Cette lettre a causé une petite surprise et a fort intéressé le parti libéral.

En effet, l'ancien leader et le successeur de Gladstone est bien connu comme l'adversaire de Chamberlain et celui qui sait encore le mieux lui résister sur un husting anglais ; cependant, cet orateur favori du peuple qui combat partout le protectionisme, même sous le déguisement d'un tarif de faveur accordé par la Grande-Bretagne, alléguant que ce même tarif serait une source inépuisable de négociations vexatoires entre les colonies et la métropole, cet adversaire de l'ex-ministre des colonies adopte aussi l'idée d'une autre conférence coloniale. Est-ce une proposition de paix au clan de Birmingham, ou ne serait-ce pas un défi voilé ? Cette dernière alternative est d'autant plus vraisemblable, que lord Rosebery sait très bien que les colonies ne sont pas prêtes à déterminer d'une manière mathématique, les faveurs douanières qui doivent émaner d'elles et de l'Angleterre. En tous cas, il serait difficile de trouver un tarif qui servirait de panacée à tous les maux.

Le consommateur anglais ne veut pas payer son pain plus cher, et l'industriel des colonies ne veut pas se faire supplanter par ceux de la métropole, même pour le fer, l'acier, les cotons et les lainages. Le scepticisme de Rosebery ne fait peut-être que pousser très cordialement son ancien ennemi Chamberlain vers de nouvelles difficultés.

C. LAUTRE.

Dr CHRETIEN ZAUGG
Spécialiste pour les maux d'yeux, d'oreilles, du nez, et de la gorge. — Consultations tous les jours de 2 à 5 heures, dimanches exceptés.
137 rue ST-DENIS, Montréal

MELI-MELO

Nous ne sommes pas des doctrinaires

Sir Wilfrid Laurier a souvent fois déclaré qu'il n'était pas un doctrinaire en politique fiscale ; que son gouvernement retoucherait notre tarif douanier à chaque fois que l'intérêt général du pays le demanderait.

Cette théorie a été mise en pratique par les libéraux depuis 1896.

La Nation appelle cela ne pas avoir de politique fiscale arrêtée. La grande et seule politique, d'après elle, c'est celle des conservateurs. Or, ces derniers, en politique fiscale, comme en tout le reste, sont des doctrinaires, des sectaires fanatiques.

Jugeons de la supériorité des deux politiques par leurs résultats. Avec les principes protecteurs du parti conservateur, le budget du pays se soldait par des déficits annuels ; avec la large politique du gouvernement Laurier, ennemi de toute doctrine fiscale exagérée et immuable, le Canada a, chaque année, des excédents de revenus et le pays est plus prospère que jamais.

Il n'y a pas de quoi se vanter.

Une phrase puisée dans le dernier numéro de la Nation, résume les dernières années du Nord et s'applique à au moins six libéraux de notre co-sœur distinguée :

" A tout événement, nous fumes poursuivis " et condamnés pour diffamation, " Nous avons payé le montant du jugement capital, frais et intérêt."

Avis public.

M. P.-A. Gaudet, de Sainte-Sophie, annonce dans la Nation, qu'il n'est, à l'heure qu'il est, ni libéral ni conservateur.

L'article où il fait cette importante déclaration est intitulé : " La vérité."

L'hon. M. Turgeon

Nous offrons nos sincères félicitations à l'honorable M. Turgeon, ministre de l'Agriculture, pour la distinction de chevalier de la Légion d'Honneur.

Mort de M. Waldeck-Rousseau.

L'ex-premier ministre de France, M. Waldeck-Rousseau, est mort mercredi, à la suite d'une opération.

Il était un des hommes les plus marquants de la France contemporaine. Avocat distingué, il brilla aussi au premier rang dans la politique où il occupa des postes très élevés. Il fut plusieurs fois ministre et il était premier ministre en 1901. C'est lui qui fut l'auteur de la loi sur les Associations, loi dont l'interprétation fut faussée par son successeur, M. Combes.

M. Waldeck-Rousseau était un érudit, un politique sérieux, un orateur éloquent et retors. Il avait, dit-on, l'intention de poser sa candidature au poste de président de la République française, à la prochaine occasion. Il avait été question de lui, déjà, à une élection précédente.

La mort de M. Waldeck-Rousseau laisse un vide dans le monde politique de la France.

Judicieuse remarque.

Le " Journal de Française " a raison quand il dit :

" Au Parc Sohmer, où l'on donne depuis le commencement de la saison de brillantes représentations, pourquoi ne fait-on plus suivre le God save the King de l'air national canadien-français, " Vive la Canadienne ! " Il faut revenir aux bonnes traditions.

Nouvelles diverses.

En 1900, l'Ouest canadien ne produisait que 20 millions de minots de blé ; cette année, 3,500,000 acres de terre sont en culture et l'on prétend que 171,000,000 pourraient produire du blé.

Une douzaine d'insectes malfaisants causent environ pour \$350,000,000 de dégâts à la propriété tous les ans aux Etats-Unis. Le rongeur du coton coûte \$60,000,000 aux planteurs ; les mouches à patates consomment pour \$9,000,000 et le menu fretin dévore à l'avenant. Ces dégâts ne comprennent pas ceux que les éléments commettent.

Pour rire.

A la terrasse d'un café sur la Canebrière, Marius raconte qu'à sa naissance, il était fluet et chétif.

— Jusqu'à l'âge de sept ans, dit-il, j'ai été élevé dans du coton. . . .

Et devant les sourires incrédules : — Tenez ! . . . j'en ai encore dans les oreilles ! . . .

PROVINCE DE QUEBEC
District de Terrebonne

Dame S. DAIGNAULT, épouse de Victor Garceau, de la paroisse de Ste. Agathe des Monts, dit District, huissier,

vs.
VICTOR GARCEAU, susmentionné,

Une action en séparation de biens a été ce jour intentée.

Ste. Scholastique, 2 Juin 1904.
MORRISSON & JOHNSON,
Avocats de la Demanderesse

NOTES DE LA SEMAINE

A L'ETRANGER

La Guerre d'Orient

L'armée japonaise s'avance sur Liao Yang et sur Moukden. Elle a forcé l'évacuation de Hai Cheng par ses victoires au sud et à l'est de cet endroit. Les Russes, après la perte des batailles de Simoncheng, de Yangtze Pass et de Khavenn, où fut tué le général Keller, se sont repliés sur Anshanshan, à mi-chemin entre Hai Cheng et Liao Yang, à Liandianshan, à 24 milles au sud-est de Liao Yang, et à Anping, situé plus au nord.

Les Japonais dirigent une armée partie de Niou Tchouang, afin de contourner les positions russes vers l'ouest ; une autre armée, partie de Simoncheng, se masse dans la direction de Saimatzé, afin de contourner les mêmes positions à l'est ; une troisième armée a apparemment pour but Simintien, 30 milles à l'ouest de Moukden. Kouropatkine essaie d'arrêter ce dernier mouvement et entoure Liao Yang d'une forte concentration. Il est même rumeur que le général Linevitch est parti de Vladivostok pour attaquer par derrière les troupes avancées du général Kuroki.

La retraite de Kouropatkine, depuis la bataille de Kai Chang excite l'admiration des Japonais. A Tokio, on était certain d'intercepter cette retraite, et on vante l'habileté de l'ennemi en se tirant de ce mauvais pas.

De grands combats sont livrés à Port-Arthur. Le rapport du général Stoessel démontre que les journées des 26, 27 et 28 juillet furent terribles. Les assiégés, après avoir subi une perte de 10,000 hommes peut-être, se sont emparés de l'éminence connue sous le nom de Wolf Hill, d'où ils peuvent bombarder la place avec des canons de siège qu'ils sont à monter. Il est aussi rumeur que les Japonais ont été repoussés récemment avec lourdes pertes dans l'escadre russe a pris part au combat atteignant facilement les positions ennemies. Il y eut même une rencontre navale et on dit que deux croiseurs japonais ont été mis hors de combat.

La Russie fait des concessions envers les neutres. Elle a déclaré à la Grande-Bretagne, que les navires coupables de transporter de la contrebande ne seraient pas condamnés à moins d'une raison très grave. L'incident du " Knight Commander " dont la destruction fut approuvée dernièrement par la cour des prises à Vladivostok, a tellement irrité l'opinion anglaise, que la diplomatie russe a senti l'urgence d'apaiser un peu cette excitation. Toutefois, le comte Lamsdorf, ministre des affaires étrangères, a protesté contre le violent langage tenu par lord Lansdowne, à la Chambre des Communes, en accusant l'escadre de l'amiral Skrydloff de commettre des outrages au droit des gens. Le dossier de cette affaire du " Knight Commander " sera transmis à St. Pétersbourg où il subira une révision par le tribunal supérieur de l'amirauté.

La question du passage des Dardanelles est aussi résolue temporairement. Pour éviter toute discussion acerbe à ce sujet, le Tsar a promis que, pendant la guerre d'Orient, aucun croiseur auxiliaire ne sortira de la mer Noire pour des fins de lutte. Ceci ne les exclut pas comme charbonniers. Mais, ainsi que le fait remarquer lord Balfour, l'incident du Malacca est nouveau et ne peut être résolu par le droit international ; la promesse du Tsar ne tranche pas la question de principe et, tôt ou tard, les gouvernements devront en arriver à une solution finale, soit par le tribunal de La Haye, soit par la diplomatie.

Les dernières nouvelles de la guerre ont rassuré quelque peu l'opinion à St. Pétersbourg. Après l'assassinat de Von Plehve et l'évacuation de Hai Cheng, ainsi que des défaites qui en ont été cause, les journaux russes commentent avec optimisme l'héroïque résistance des assiégés de Port-Arthur et la lenteur des opérations japonaises autour de Liao Yang.

Un incendie a ravagé l'arsenal de Toulon. Ce n'est pas la première fois que pareil accident arrive à ce grand port militaire. La poudre doit être fatiguée de dormir et livre elle-même la guerre.

Les beaux petits lacs du parc de Versailles doivent aussi être fatigués de ne refléter que des figures étrangères au lieu des élégantes silhouettes d'avant la Révolution, car ils se sont asséchés. L'air y est devenu malsain, la population déguerpit et — ce qui est très grave pour les pêcheurs à la ligne qui n'y pouvaient pêcher. — les belles carpes de France, vieilles, dit-on, de 200 ans, sont mortes d'ennui et d'asphyxie.

En Russie

En Angleterre

Un vote de censure a été proposé à Westminster par Campbell-Bannerman sur la conduite de certains ministres en rapport avec la question fiscale et un grand débat s'en suivit.

Lyttleton avoua que le cabinet avait quelques sympathies pour les tarifs de faveur ; mais dans un autre discours récent, ce même orateur remarqua que les colonies n'avaient jamais proposé un système d'impôts tel que les industriels anglais puissent rivaliser avec ceux des colonies ; par conséquent, l'offre coloniale n'avait pas d'importance. Lord Cecil fit comprendre que l'affection des colonies n'augmente pas en raison directe de l'augmentation du commerce. La loyauté des Canadiens n'était pas meilleure avant 1860, dit-il, alors que des préférences douanières existaient envers la Grande-Bretagne.

M. Chamberlain affirme que si M. Balfour n'a pas adopté sa politique, c'est qu'il ne croyait pas l'occasion propice. Désormais, le temps est opportun et il faut accepter les offres des colonies. Celles-ci ont fait connaître leurs vues en 1900, et ces vues sont adoptées par les " Board of Trade " de l'Empire. Il espère que le premier ministre en appellera au peuple et convoquera une autre assemblée coloniale.

Balfour s'est déclaré libre-échangiste. Il dit qu'il a aboli l'impôt sur les céréales parce que le peuple ne veut pas payer son pain plus cher et que lui, Balfour, ne mettra pas en vigueur de tels impôts.

Un jour, dit-il, peut-être qu'un grand inventeur de constitutions pourra créer une institution où toutes les colonies viendraient gérer les affaires de l'Empire. Mais ce qui importe maintenant, c'est tout sim-

En France

Les conséquences immédiates ou médiate de la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican sont assez difficiles à prévoir. La phase aiguë sera peut-être la démission des évêques Geay et Le Nordez, s'ils ne parviennent pas à se justifier, quoiqu'ils puissent se laisser choir dans l'oubli sans renoncer formellement à leurs sièges épiscopaux restés vacants.

Le Concordat sera-t-il abrogé ? C'est une convention vieille d'un siècle et c'est une belle arme de torture quand on veut l'employer à cet usage contre Rome.

D'après les récents discours du premier ministre Combes, il ne semble pas pressé de séparer l'Eglise de l'Etat, quand celui-ci

est maître de celle-là. Le budget des cultes a son côté attrayant. Mais la presse ministérielle et surtout socialiste désire cette solution : elle veut abroger quand même et toujours. Ceci ferait surgir de graves problèmes, celui, entre autres, du trésor des églises consistant en reliquaires et objets sacrés.

Le premier ministre Combes ne désire pas l'abolition du Concordat, dit-on, mais voudrait y inclure une meilleure définition des pouvoirs spirituels et temporels exercés par l'Eglise et l'Etat. La question est épineuse et il est assez difficile de la résoudre surtout maintenant que les relations diplomatiques sont rompues.

Le gouvernement n'ose pas adopter une politique énergique dans la question du Maroc ; ce pays est toujours en effervescence ; l'insécurité des européens en dehors de Tanger est un fait notoire. Mais l'opinion est divisée, en France, quant aux méthodes militaires ou pacifiques requises, et ceci paralyse le cabinet. Même l'Espagne n'a peut-être pas abandonné tout espoir d'avoir son gâteau de miel. On commence à songer, à Paris, que le Maroc n'est pas une compensation suffisante pour le beau morceau que s'est taillé l'Angleterre en Egypte où le peuple est facile à gouverner, où l'influence française va s'étendre et où l'administration anglaise, libre de toute entrave, dispose d'un fonds de réserve de 10 millions de livres sterling et disposera vers le milieu de ce siècle, probablement de six millions de livres sterling provenant des profits du canal de Suez, lesquels, à cette époque seront définitivement acquis au gouvernement égyptien.

Si la France veut recommencer au Maroc sa dégringolade des Pyramides, elle n'aura qu'à continuer de se laisser glisser.

La France augmente son effectif militaire en Indo-Chine. Déjà on avait ajouté plusieurs navires à l'escadre de Saïgon, et on avait fixé le nombre des troupes à 30,000 seront expédiés incessamment.

La province chinoise limitrophe du Tonkin est en pleine rébellion, on craint une autre insurrection des Boxers. Ceci est la raison, du moins apparente, de ces mouvements militaires. Cependant, il est loin d'être impossible que la guerre d'Orient n'en soit la cause immédiate. Des complications imprévues peuvent surgir de l'attitude menaçante de l'Angleterre quant à la contrebande de guerre ; et dans ce cas, l'île de Formose, occupée par le Japon est un danger constant pour l'Indo-Chine et nécessite une défense prévoyante.

En Angleterre

Un vote de censure a été proposé à Westminster par Campbell-Bannerman sur la conduite de certains ministres en rapport avec la question fiscale et un grand débat s'en suivit.

Lyttleton avoua que le cabinet avait quelques sympathies pour les tarifs de faveur ; mais dans un autre discours récent, ce même orateur remarqua que les colonies n'avaient jamais proposé un système d'impôts tel que les industriels anglais puissent rivaliser avec ceux des colonies ; par conséquent, l'offre coloniale n'avait pas d'importance. Lord Cecil fit comprendre que l'affection des colonies n'augmente pas en raison directe de l'augmentation du commerce. La loyauté des Canadiens n'était pas meilleure avant 1860, dit-il, alors que des préférences douanières existaient envers la Grande-Bretagne.

M. Chamberlain affirme que si M. Balfour n'a pas adopté sa politique, c'est qu'il ne croyait pas l'occasion propice. Désormais, le temps est opportun et il faut accepter les offres des colonies. Celles-ci ont fait connaître leurs vues en 1900, et ces vues sont adoptées par les " Board of Trade " de l'Empire. Il espère que le premier ministre en appellera au peuple et convoquera une autre assemblée coloniale.

Balfour s'est déclaré libre-échangiste. Il dit qu'il a aboli l'impôt sur les céréales parce que le peuple ne veut pas payer son pain plus cher et que lui, Balfour, ne mettra pas en vigueur de tels impôts.

Un jour, dit-il, peut-être qu'un grand inventeur de constitutions pourra créer une institution où toutes les colonies viendraient gérer les affaires de l'Empire. Mais ce qui importe maintenant, c'est tout sim-

Le marché de Montréal

GRAINS.

L'avoine est ferme, plus encore pour le local que pour l'exportation. La demande est bonne. Nous cotons cette semaine à flot: 38c pour No 2, et 37 pour No 3; en magasin: 38 1/2 pour No 2 et 37 1/2 pour No 3.

FROMAGE.

Les expéditions de fromage du port de Montréal pour la semaine finissant le 31 juillet ont été de 57,824 boîtes comparativement à 99 817 en 1903 et 129,216 en 1902 pour la semaine correspondante.

Le 1er mai au 31 juillet les exportations du port ont été comme suit, en :

Table with 2 columns: Year, Quantity. 1904 - 744,542 boîtes; 1903 - 1,050,726; 1902 - 909,594

Lundi au quai, on a payé 7 3/8c, le lundi précédent on avait payé de 7 1/4c à 7 3/8c.

Le marché au fromage n'est pas brillant, pas plus d'ailleurs pour l'avenir que pour le présent; on sent que la confiance fait défaut. Les stocks en Angleterre ne diminuent pas sensiblement, si on en juge par le peu de demandes que reçoivent nos exportateurs et les piles qui restent dans les entrepôts.

Les prix payés à la campagne sont plus satisfaisants que ceux payés aux détenteurs de notre place. Aujourd'hui le fromage, qualité choisis, vaut environ 7 1/2c et les acheteurs n'offrent guère que de 6 1/2c à 6 3/4c pour la qualité inférieure; il n'y a pas beaucoup de fromage de cette qualité qui a souffert de la chaleur.

BEURRE.

Les expéditions de beurre du port de Montréal pour la semaine finissant le 31 juillet ont été de 20,562 paquets comparativement à 8,124 en 1903 et 27,127 en 1902, pour la semaine correspondante.

Le 1er mai au 31 juillet, les exportations du port ont été comme suit, en :

Table with 2 columns: Year, Quantity. 1904 - 147,191 paquets; 1903 - 97,895; 1902 - 205,147

Lundi au quai, le prix payé a été de 18 1/4c, soit 3/4c de plus que le lundi précédent.

La demande est bonne pour l'exportation dans les qualités de choix, mais les ventes sont très difficiles pour les qualités inférieures que les commerçants n'acceptent d'ailleurs pas autrement qu'à commission. On paie aux producteurs de 18 1/4c à 18 1/2c pour qualité de choix.

Il se fait très peu d'affaires à l'exportation en beurre de ferme pour lesquels on paie de 14 à 15c dans les bonnes qualités et de 13 à 14c dans les qualités communes.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES.

Les marchés d'exportation sont toujours mauvais; ainsi à Liverpool, d'après un câblegramme reçu le jeudi 4 août, il y aurait sur le quai 47,000 balles de foin.

C'est encore sur le marché de Montréal que les commerçants en foin ont intérêt à expédier; car ce marché est raisonnablement ferme à nos cotes ci-dessous.

Nous cotons, à la tonne, au char, sur rails à Montréal:

Table with 2 columns: Item, Price. Foin pressé, No 1 - \$9.00 à 9.50; Foin pressé, No 2 - 8.00 à 8.00; Foin pressé, mélangé de trèfle - 6.50 à 6.00; Foin pressé, par trèfle - 6.00

PEAUX VERTES.

Le marché est actif. Nous constatons une nouvelle avance de 5c sur le prix des peaux d'agneaux.

Peaux de Montréal: bœuf, No 1, 9c; No 2, 8c; No 3, 7c; veau No 1, 13c; No 2, 11c; peaux d'agneaux, 55c; cheval No 1, 82 et No 2, \$1.50.

Peaux de la Campagne: bœuf, No 1, 8c à 8 1/2c; No 2, 7c à 7 1/2c; No 3, 6c à 6 1/2c; veau, No 1, 11c; No 2, 9c; peaux d'agneaux, 50c.

Affaires municipales

Le journal aux rédacteurs inconnu publie la semaine dernière un long article de vieilles récriminations au sujet des affaires municipales de Saint-Jérôme et de Sainte-Agathe.

Il faut entendre la p'tite Nation prendre des airs de dame Putiphar, faire sonner de grands principes, se draper dans sa dignité, court-vo pour reprocher à ses adversaires des crimes de lèse-majesté manifeste.

Savez-vous ce qui lui blesse davantage le cœur, à cette pauvre petite de la ruelle Saint-Adolphe? Le voici.

Le lieutenant-gouverneur, usant du droit que lui donne la constitution à nommé les remplaçants des conseillers Filion, Prévost et Leclair.

Comme on le sait l'élection de M. Samuel Filion avait été annulée par la cour pour illégalité et MM. Leclair et Prévost avaient démissionné, ainsi que l'échevin Fournier.

Le conseil ne pouvait plus siéger faute de quorum. C'est alors que le lieutenant-gouverneur, conformément à la loi, fut requis de nommer de nouveaux conseillers.

C'est horrible, cela, s'écrie la Nation. Écoutez sa plainte:

"C'est nous qui élisons librement nos députés fédéraux, provinciaux, nos conseillers, nos commissaires d'écoles. Nous sommes jaloux de ce droit; nous tenons à ces prérogatives de citoyens libres."

"On a violé la volonté populaire. L'exécutif a méprisé le droit sacré que nous avons d'élire nous-mêmes nos représentants dans nos conseils municipaux."

"Ne vous égoïlez pas ainsi, pauvre petite Nation. Allons, du calme."

D'abord, vous oubliez que l'intervention de l'exécutif était le seul moyen de reconstituer notre conseil qui ne pouvait plus siéger faute de quorum.

Et puis surtout, vous ne nous apercevez

pas que vous cinglez à la face votre seigneur et maître, M. Bruno Nantel.

En effet qu'a-t-il fait, lui, quand, tout un quartier demanda au conseil de nommer M. J.-B. Brazeau échevin à la place de M. Stanis Labelle, démissionnaire? Qu'a-t-il fait celui qui vous met dans la bouche aujourd'hui les grands mots de volonté du peuple, de droits sacrés des électeurs, de liberté intangible, etc., etc. Lui et ses amis, c'est-à-dire la faction Nantel dont vous êtes le digne organe, chère p'tite Nation, jetèrent au panier cette requête signée par la grosse majorité des contribuables du quartier Saint-Jean-Baptiste et imposèrent à ce quartier, le grassouillet M. Narcisse Bélisle.

Nous servons de vos propres paroles, nous pouvons donc vous dire:

"C'est là le plus frappant exemple de justice sommaire."

"Un tel, un tel sera conseiller, maire, ainsi je le veux, ainsi je l'ordonne. C'est la volonté d'un seul substituée à la volonté de tous, la volonté du peuple ne comptant plus."

Les sanglants reproches de la Nation retombent donc sur les chefs de son parti municipal.

La p'tite est donc enfermée sans s'en douter.

LE FRANC.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Une très intéressante soirée récréative et musicale aura lieu dans la salle du marché, lundi soir.

Voir l'annonce détaillée dans une autre colonne.

PERDU — Un magnifique chien Golden Setter, répondant au nom de "Snip" est disparu depuis quelques jours. La personne qui le ramènera ou qui donnera des informations pour le retrouver recevra une récompense.

Adressez les renseignements au bureau de L'AVENIR DU NORD.

De passage à Saint-Jérôme ces jours derniers: M. Jules Globensky, de Montréal, chez M. Jos. Boissau; M. Joseph Fortier, notaire et M. Lalonde, de Sainte-Scholastique; MM. J. Audoin, Jos. Berthiaume et Léopold Masson de Terrebonne; M. Henri Grignon, de Sainte-Agathe; Dr Boulet, de Montréal; Mme Valois et Mme Soucy, de Montréal; chez le Dr Emmanuel Fournier; M. Magloire Labonté, de Lead City, (South Dakota) E. U., chez M. U. Lepage; Mlle Malvina Nadon, de Saint-Philippe d'Argenteuil.

Nous regrettons le départ de M. Sicotte, de la Banque d'Hochelega, et de M. G. Itzweier, payeur à la même banque.

M. Sicotte est remplacé par M. A. Lefort, ex-gérant à Trois-Rivières. M. Alphonse Gibeault, de notre ville, succède à M. Itzweier qui est nommé gérant d'une nouvelle succursale de la Banque d'Hochelega, doit ouvrir à Saint-Martine, comté de Chateauguay.

M. le baron de l'Épine et son fils Charles ont définitivement quitté Saint-Jérôme. Leur trop court séjour ici ne leur a créé que des amis qui regrettent sincèrement leur départ.

M. le baron de l'Épine s'en va demeurer à Danville où seront dirigés les prochains chevaux ardennais importés par le gouvernement provincial.

Il nous reste à souhaiter que M. de l'Épine et son fils reviennent de temps à autre à Saint-Jérôme où ils laissent de si bons souvenirs.

PERDU — Une chaîne en ruban de soie noire, avec tête de cheval, or etivoire. Prière de rapporter cet objet au bureau de L'AVENIR DU NORD.

TROUVÉ — Un porte-monnaie, contenant de l'argent a été trouvé la semaine dernière. S'adresser à M. J.-A. Thérberge, registraire.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'épouse de notre vieil ami M. Isidore Paquin. Mme Paquin, née G. Beauchamp, était une de ces épouses canadiennes au caractère énergique et doux, au cœur bon et fidèle. Nous comprenons le grand chagrin que sa disparition cause à son vieil époux. Aussi lui offrons-nous nos sympathies les plus profondes ainsi qu'à toute sa famille.

Mme Paquin est morte à l'âge de 68 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi.

M. Joseph Décar, de Boston, fils de notre concitoyen, M. J. B. Décar, a été victime d'un sérieux accident qui aurait pu lui coûter la vie.

Il y a quelques jours il a été frappé par un tramway électrique alors qu'il traversait en bicyclette une des rues de Boston.

N'obéissant pas à l'ordre reçu de l'homme de police qui surveille continuellement les traverses de rues, le mécanicien n'arrêta pas son tramway. Il alla heurter le bicyclette de M. Jos. Décar qui dans sa chute fut frappé par le devant du tramway. Il perdit connaissance quelques moments. Quand il revint à lui, il se mit inconsciemment à parler français. C'est alors qu'un canadien français, se trouvant dans la foule par hasard, s'opposa à ce que l'on transporta M. Décar dans l'ambulance. Il en prit soin lui-même et l'amena chez lui où, depuis, M. Décar, se rétablit rapidement. Le nom de ce compatriote charitable est Dupont.

Mme Bellerose et Mme Ferland, de Montréal, sont en pension pour quelques jours à l'hôtel Deschambault.

Nous présentons nos meilleurs souhaits à M. et Mme Joseph Boivin, de Saint-Hippolyte, qui ont célébré dernièrement leurs noces d'or. A cette occasion de grandes fêtes de famille ont eu lieu. Une foule d'amis se sont joints aux parents pour célébrer avec éclat le cinquantenaire anniversaire du mariage de M. et Mme Boivin.

A VENDRE — Un bicyclette "Orient" mesurant 22 pouces de cadre, et en parfait ordre est à vendre. S'adresser à L'AVENIR DU NORD.

Une râle d'une montre aura lieu, samedi soir, chez M. Jos. Foucault, No 7, rue Saint-Hippolyte. On s'y amusera.

Mercredi le Dr Emmanuel Fournier est allé conduire quatre de ses enfants à la Pointe

Claire où ils seront quelques jours chez leur grand-mère Mme Valois.

Melles Cécile et Juliette Prévost sont allées passer quelques jours à Terrebonne, chez leur grand-mère, Mme de Montigny.

La nouvelle annonçant le départ de M. l'abbé Magnan, vicar, n'est pas exacte. Aucune décision dans ce sens n'a encore été prise.

Seance à Saint-Jérôme

Lundi soir, 15 août, se donnera dans la salle du marché, une grande représentation sous le patronage de M. le curé de la Durantaye, et au bénéfice de l'église de Saint-Jérôme.

Le programme très attrayant comprend :

Les Pifferari

Opérette-Bouffe qui sera interprétée par MM. Léon Verschelden, de Sainte-Thérèse et J.-B. Sigouin, de Saint-Jérôme.

La Sœur de Charité Martyre

Drame en deux tableaux, qui sera joué par M. et Mme BOUZELLI, artistes distingués, que notre ville a déjà plusieurs fois applaudis.

M. Jos. SAVARD chantera des chansons comiques.

L'ORCHESTRE, sous la direction de M. A. Lefebvre, accompagnera l'opérette et jouera dans les entr'actes.

Sièges réservés, 35c. Entrée générale, 25c. Hâtez-vous de retenir vos places. Les billets sont en vente à la Pharmacie Fournier.

Accident de chemin de fer

Un sérieux accident qui, heureusement n'a pas eu de suites graves, s'est produit lundi après midi vers quatre heures, sur la ligne du Grand-Nord à 6 milles de Lachute.

Sept wagons d'un train de fret, ont roulé en bas d'un remblai et sont tombés pile-mêlée dans un champ voisin. La locomotive et deux wagons sont restés sur la voie. Personne n'a été blessé.

A l'endroit où est arrivé l'accident, le remblai a environ dix pieds de hauteur. Dernièrement on avait dû exhausser la voie avec du sable. Le nouveau remblai n'avait pas eu le temps de se tasser suffisamment. Aussi un wagon trop chargé a-t-il fini par déborder.

De là le déraillement. On a immédiatement commencé les réparations nécessaires et l'accident de lundi n'aura pas de conséquences importantes sur la continuité du service.

Un accident semblable est survenu sur la ligne du Pacifique, mercredi. Six wagons de marchandises ont déraillé près de Sainte-Marguerite.

Les Médecins reconnaissent la valeur du Vin de Quinine de Campbell.

C'EST LE TONIQUE IDEAL. Ranime l'appétit. Rend le sommeil. RESTORE LA SANTE.

K. CAMPBELL & CIE, MFRS. MONTREAL. 4-11-00

PACIFIQUE CANADIEN EXCURSION

(SECONDE CLASSE) Au Manitoba & Assiniboia

Pour Moissonneurs \$12.00

Partant de Québec, Mégantic et de toutes stations à l'ouest de celles-ci dans la province de Québec.

MARDI 30 AOUT 1904

Des billets de seconde, pour Winnipeg, aller seulement, seront vendus, avec lesquels un certificat sera remis à l'acheteur lui permettant de prolonger son voyage le ou avant le 10 septembre 1904, jusqu'à certaines stations dans le Manitoba et l'Assiniboia entre autres: Moosejaw, Estevan, Yorkton, etc., gratuitement, et pourvu que l'acheteur travaille aux récoltes pendant trente jours, et s'il produit un certificat du fermier à cet effet, un billet lui sera rendu, pour retourner, pour \$18.00, pourvu que le retour s'accomplisse avant le 30 novembre 1904.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux agents de la Compagnie du Pacifique Canadien.

LE SIECLE

Journal quotidien J.-L. de Lanessan, directeur.

Parmi les collaborateurs, on remarque les noms des écrivains les plus illustres de France.

Abonnement, six mois \$5; un an, \$9.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux agents de la Compagnie du Pacifique Canadien.

12 rue Grange-Batelière, Paris (France).

Pilules Rouges POUR LES Femmes Pales et Faibles.



Fac-Simile exact d'une boîte de Pilules Rouges.

Nos Pilules Rouges sont une spécialité pour les maladies des femmes seulement; c'est ce qui fait leur force et leur popularité. Il est impossible à un remède de guérir tous les maux. Jamais, dans l'histoire de la médecine, un remède n'a obtenu autant de guérisons que nos Pilules Rouges. Nous demandons à nos nombreuses clientes de ne pas comparer nos Pilules Rouges aux autres remèdes guérissant tous les maux, entre autres, aux remèdes liquides qui ne doivent leur effet stimulant qu'à l'alcool qu'ils renferment.

Nos Pilules Rouges diffèrent de tous ces remèdes en ce qu'elles sont une spécialité d'une puissance qui tient du prodige.

Mesdames, si vous voulez restaurer votre estomac, afin que votre digestion se fasse bien et que ce que vous mangez vous profite; si vous voulez renforcer votre foie, vos reins et vos intestins, afin que toutes les impuretés disparaissent de votre système et que vous ne souffriez plus de maux de reins, de douleurs de côté, de maladie de foie ni de constipation; si vous voulez avoir un sang riche, pur et rouge, afin de faire disparaître la pâleur de votre figure, de vos lèvres, ainsi que ces cercles autour de vos yeux qui rendent si laides les jeunes filles qui pourraient être folles; si vous voulez que vos périodes soient régulières et sans douleur; si vous voulez que vos enfants soient forts et vos maladies sans rechute; si vous voulez que le retour de l'âge se passe doucement, sans souffrance, sans paralysie ni hydrocypis, faites un usage consciencieux des Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine. Elles feront pour vous ce que ne pourront faire la plupart des médicaments.

Nos Pilules Rouges guérissent les pâles couleurs, les règles douloureuses, les irrégularités, les pertes blanches, le mal de reins, les douleurs dans les côtes et le bas ventre, les palpitations de cœur, les étourdissements, la perte d'appétit, la mauvaise digestion, les gonflements et les tiraillements d'estomac après les repas, les fibromes, les hémorragies, les migraines, les névralgies, tous les troubles de la circulation et enfin, tous les symptômes amenés par le beau mal. Nos Pilules Rouges guérissent aussi la froideur des pieds et des mains, les enflures des jointures, les hydrocypis, les paralysies et tous les maux amenés par les troubles du retour de l'âge.

Nous conseillons aux femmes qui emploient nos Pilules Rouges, de les prendre avec persévérance, car elles savent qu'une maladie qui a mis des années à se déclarer, ne peut pas se guérir dans quelques jours. Les femmes qui souffrent doivent prendre nos Pilules Rouges jusqu'à disparition complète de toutes les douleurs qu'elles endurent, et jusqu'à ce qu'elles aient recouvré leur bon appétit, leur bonne digestion, leur teint frais, leur humeur gaie et toutes les forces qu'elles ont perdues par la maladie.

Nos Pilules Rouges sont vendues chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la maille, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du montant de 50 cts pour une boîte ou de \$2.50 pour six boîtes.

Nos Médecins Spécialistes donnent tous les jours, excepté les dimanches, à toutes les femmes cherchant la santé, des consultations gratuites, à nos salons, 274 rue St-Denis, Montréal.

Les femmes qui demeurent trop loin pour venir consulter personnellement nos Médecins, sont priées de nous écrire une description complète de leurs maladies. Nos Médecins répondront le même jour donnant des conseils qui guérissent. Toutes consultations, soit personnelles ou par lettres, sont absolument gratuites et strictement confidentielles.

Nos Médecins Spécialistes qui, depuis des années, ne traitent que les maladies des femmes, ont atteint la perfection, et les cas extraordinaires guéris par eux ne doivent surprendre personne.

Se méfier des contrefaçons ou des imitations. Nos Médecins ne passent jamais de maison en maison pour soigner nos malades. Nos Pilules Rouges ne sont jamais vendues au 100. Elles sont toujours vendues en petites boîtes de huit contenant 50 Pilules Rouges, comme le fac-simile de la boîte ci-haut.

Refusez sévèrement toutes les autres Pilules Rouges qu'on pourrait vous offrir. Insistez pour que le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine soit bien sur chaque boîte. Ce sont les seules véritables. Toute correspondance doit être adressée comme suit: Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.

Advertisement for 'LE VIN de QUININE de CAMPBELL' featuring a bottle illustration and text: 'Rend le Sommeil et l'Appétit. FORTIFIE UN TONIQUE PARFAIT. Recommandé par les médecins. K. CAMPBELL & CIE, MFRS., MONTREAL.'

Advertisement for 'LE MOIS' magazine: 'Revue Mensuelle, Littéraire et Pittoresque. Magnifique revue illustrée sur papier de luxe. Au nombre des principaux collaborateurs se trouvent François Coppée, René Bazin, Edmond Rostand, Ernest Daudet, Charles Vincent V. Delaparte, S. J. Abonnement: Un an, \$2.80, 8, rue François Ier, Paris, France.'

Advertisement for 'PATENTS' service: '50 YEARS' EXPERIENCE. TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C. Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. MUNN & CO, 361 Broadway, New York Branch Office, 55 St. Washington, D. C.'

Advertisement for 'SULTANA MINE GRASSE' hair cream: 'NE TACHE PAS LES MAINS. SULTANA MINE GRASSE. Antrefois pour nettoyer un poêle on se servait de la mine grasse, avec sa poussière et sa saleté. Aujourd'hui, grâce à la MINE GRASSE SULTANA, avec un simple morceau de linge en frottant avec un peu de mine on obtient un lustre argente magnifique sans se fatiguer les mains. Demandez notre prospectus "Une manière et une autre." SULTANA MFG. CO., Montreal.'

Saint-Placide

M. l'abbé L.-C. Raymond, curé de Eardly, était, la semaine dernière, l'hôte de son oncle, M. Z. Raymond.

Mme Vve Louis Bédard est décédée et a été inhumée samedi matin. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

M. Paul Lalonde, notre secrétaire-trésorier, malgré sa ferme détermination de ne pas accepter un nouveau terme, vu ses nombreuses occupations, a été obligé de revenir sur sa première décision et a enfin accédé à la demande de ses amis. Il leur a cependant donné sa parole formelle que ce serait la dernière fois.

Mme Vve Raymond et Mlle Hedwige Fortier sont toutes deux revenues enchantées de leur voyage au Manitoba. Elles ont visité leurs parents de Winnipeg, Saint-Boniface et Sainte-Anne des Chênes.

M. Abraham Pressault, pour raison de santé probablement, a résigné sa charge de commissaire d'écoles. Son successeur est M. Adélard Boileau.

Au dire de certaines personnes dignes de foi, les ingénieurs de la compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa sont rendus au Grand Moulin. Tout annonce que le chemin de fer projeté de Montréal à Ottawa et passant par notre localité sera construit. Il est certain que les recettes d'un tel chemin seront considérables.

Sainte-Marguerite

Sont en villégiature ici, pour une quinzaine, chez M. Louis Pepin: Mme R. Chapleau, sa fille Blanche et ses deux jeunes enfants, Adelphe et Geraldine; Chez M. Peter Cheffer: Mme et Mlle Healy, Mlles Prévost, M. et Mme Mc Cernick, de Montréal.

Sainte-Marguerite a beaucoup de visiteurs, cette année, ce qui réjouit grandement les villageois.

On chuchote que plusieurs jeunes garçons et jeunes filles sont à organiser une fête champêtre sur les bords enchantés du lac Laroche. Tous se proposent beaucoup de plaisir et maintes promenades sur le lac. C'est un lieu si favorable à ceux qui veulent se contenter fleurite.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès et surtout du beau temps. AMOUREUSE.

NECROLOGIE

M. Joseph Desroches, maître de poste et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jacques, est décédé lundi soir, à l'âge de 59 ans, après une longue maladie.

Le défunt, autrefois marchand à Saint-Jacques, occupa depuis longtemps plusieurs postes de confiance.

Il laisse quatre garçons et quatre filles à qui nous présentons nos condoléances.

Les obsèques de M. Desroches ont eu lieu jeudi.

Advertisement for 'L'AUTORITE' journal: 'Journal quotidien. Publie chaque jour un article de M. Paul de Casagrande. Abonnement, six mois \$3.50; un an \$7.00, 4 bis, rue du Bouloi, Paris, France.'

Excursion de Colons au Lac Saint-Jean

Il y aura une excursion de colons, au Lac Saint-Jean, le mardi 23 août prochain.

Départ de Québec à 8.25 a. m. Prix du passage aller et retour de Québec à Roberval \$1.50. Des billets de 1ère classe au taux de \$2.50 aller et retour seront vendus avant le jour de l'excursion aux cultivateurs seulement. Les membres de la Société de Colonisation du Lac Saint-Jean qui auront payé leur souscription pour l'année courante auront droit de faire partie du voyage.

Les billets seront bons pour revenir dans l'intervalle de 30 jours après la date du départ de l'excursion.

Les dames peuvent faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et plus paient place entière.

RENE DUPONT Agent de colonisation

Chemin de fer du Lac Saint-Jean Québec.

Le Monde Moderne

REVUE ILLUSTRÉE paraissant le 1er de chaque mois. Elle publie, par an, 2 volumes de 2,000 pages, et 1,500 gravures et des morceaux de musique. Elle publie en plus, en suppléments détachés, 6 grands romans nouveaux par an.

Prix d'abonnement pour le Canada \$4.40 par année. S'adresser, 5, rue Réamur, à Paris (France) ou au bureau de L'Avénir du Nord.

L'Echo des deux mondes

Paraît deux fois par mois. Seule revue française aux Etats-Unis. Illustré sur papier de luxe. Compte parmi ses collaborateurs Jules Claretie, E. J. Dubedout, François Coppée et autres célébrités françaises.

Abonnement: Pour le Canada, Un an \$1.50 Fine Arts Building, Chicago.

Advertisement for 'SANTAL MIDY' capsules: 'Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.'

L'Economiste Français

REVUE HEBDOMADAIRE Rédacteur en chef: M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut.

Chaque numéro contient une série d'articles et de nombreux renseignements se dérivant comme suit:

Partie économique; partie commerciale; Revue immobilière; partie financière. Prix \$8.80 par année. Bureaux: Cité Bergère, 2, à Paris (France).

Saint-Jovite

Incendie désastreux.

Dans la nuit du 9 au 10, vers 1 heure du matin, le feu s'est déclaré dans la forge de M. Boivin. La forge et la maison de M. Boivin ont été entièrement détruites ainsi que les demeures du Dr Wilfrid Prévost et de M. J.-O. Lucas.

Rien n'a été sauvé et c'est avec grande peine que les voisins ont pu échapper aux flammes. Les pertes s'élevaient à environ \$10,000 qui sont loin d'être couvertes par les assurances. Nous offrons nos sympathies aux citoyens de Saint-Jovite que le malheur vient d'éprouver.

Sainte-Scholastique.

Une grande soirée récréative et musicale aura lieu ici les lundi et mardi, 29 et 30 août courant. On y jouera : LA LATTIERE de TRIANON, opérette bouffe en 1 acte. I PIFFERARI, opérette bouffe. MAITRE PATELIN, opéra comique accompagné par l'orchestre. Les prix ne seront que de 35c et 15c.

Querelle fatale

Un drame attristant s'est déroulé, mercredi, au Rapide de l'Original. D'après les informations que nous avons jusqu'à présent, un nommé Adolphe Anger, fils de M. Pierre Anger, s'est pris de querelle avec un nommé Primault, maçon de l'Annonciation. Dans la lutte ce dernier reçut des coups terribles qui causèrent sa mort quelques heures plus tard. Le coroner a été averti et une enquête a lieu en ce moment.

LE BAUME RHUMAL

Ne prenez pas cinquante remèdes différents pour le traitement du rhume, de la toux, de la grippe ou de la bronchite ; le Baume Rhumal est le remède sûr, efficace, instantané pour la guérison de ces affections.

Avis de Faillite

In re ADELARD ROBERT, marchand, à St-Jérôme, P. Q.

Vente à l'Enca

au No. 86, rue Saint-Pierre, Montréal, le mercredi, 17 août 1904, des biens du failli susmentionné, comme suit :

LOT No. 1	
Thés assortis	\$445.80
LOT No. 2	
Stock d'épicerie et provisions	\$174.55
Garnitures du magasin	107.25
Roulant	387.50
Total	\$969.30
LOT No. 3	
Dettes de livres, d'après liste, environ	\$650.00
Le magasin sera ouvert pour l'inspection, le mardi 16 août.	
Conditions : Argent comptant.	
Pour autres informations, voir les curateurs soussignés.	
D. J. CHARTRAND, D. L. TURGEON, 180, rue Saint-Jacques, Montréal.	
BENNING & BARSELOU, Encanteurs.	

Chemin de fer le Grand Nord du Canada...

DEPART DES TRAINS COMME SUIT :
 6.02 a. m. Sur semaine, pour New-Glasgow, Joliette, L'Assomption, Montréal, Shawinigan, Grand'mère et Québec.
 12.00 a. m. Mardi et Jeudi, pr. Joliette, Montréal, Grand'mère et Shawinigan Falls.
 3.45 p. m. Lundi, mercredi et vendredi, pour Lachute et Hawkesbury.
 7.10 p. m. Samedi, pr. Ste-Julienne, Joliette, &c.
 8.30 p. m. sur semaine, pour Lachute et Hawkesbury.
 LES TRAINS ARRIVENT A ST-JEROME
 5.57 a. m. sur semaine, de Hawkesbury et St-Canut
 11.30 a. m. mardi et jeudi, de Hawkesbury et St-Canut
 3.00 p. m. Lundi, mercredi et vendredi, de Montréal, Joliette, Grand'mère et Shawinigan.
 6.30 p. m. Samedi, de Hawkesbury et Lachute
 8.25 p. m. sur semaine, de Montréal, Joliette, Grand'mère, Shawinigan et Québec.
 Connection à Montfort Jct. avec le C. P. R. pour Lac des Seize Îles, etc.
 A. J. GORRIS, GUY TOMNS, Sur. Gen. Montréal. Agt. gen. Fr. et Pas. J. DUNNIGAN, Agent, Saint-Jérôme.

Sirop Contant
 au Lactophosphate-Crésoté.
 Contre les toux rebelles, bronchites aiguës, asthme, consommation.
 Prix \$1.00 la bouteille.
 J. S. CONTANT, 1471 rue Notre-Dame, Montréal.

...A. M. VIGNEAU...

Horloger-Bijoutier
 Réparation de Montres, Pendules et Bijoux de toutes sortes.
 Jones de mariage, une spécialité.
 170, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-JEROME (Porte voisine de l'Hôtel Gauthier.)

..Meunier & Rolland..

MANUFACTURIERS
 Portes et Chassis, Jalousies, Moulures
 Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, &c.
 Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.
 MEUNIER & ROLLAND
 Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maillé, SAINT-JEROME

LECTURE... POUR TOUS

REVUE POPULAIRE ILLUSTRÉE
 Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés.
 Abonnement, \$1.50 par an.
 S'adresser au bureau à L'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 79, Boulevard St-Germain.

REGIS GUENETTE

MANUFACTURIER
 Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
 Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, &c.
 Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin.
 Prix modérés.
 REGIS GUENETTE
 ancien moulin de M. Forjot, SAINT-JEROME

Banque d'Hochelega

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL
 Capital payé :: \$2,000,000
 Fonds réserve \$1,200,000
 DIRECTEURS :
 MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président
 ROB. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.
 HON. J. D. ROLLAND,
 J. A. VAILLANCOURT,
 A. TURCOTTE
 Gérant Général : M. J. A. PRENDERGAST,
 Gérant : C. A. GIROUX,
 Assistent Gérant : F. G. LEDUC
 Inspecteur : O. E. DORAIS.
 BUREAUX DE QUARTIERS :
 Hochelega ; Rue Notre-Dame Ouest ; Rue Sainte-Catherine Centre ; Rue Sainte-Catherine Est Pointe Saint-Charles.
 SUCCURSALES
 Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal) SAINT-JEROME, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg (Man.) Saint-Roch de Québec. St. Boniface, Man.
 Fait des encaissements à l'étranger et dans toutes les parties du Canada. Emet des chèques et des lettres de crédit circulaires payables dans toutes les parties du monde.
 Alloue l'intérêt deux fois par année, au taux courant, sur les dépôts.
 ALEX. LEFORT, Gérant.

Dupont & Leduc
 Ingénieurs Civils
 Arpenteurs

Arpentage, installation de machines hydrauliques et électriques. Expertise pour rivières et cours d'eau. Spécialité : Egoûts et aqueducs.
 Bureau : 35, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Magasin de Meubles

On peut se procurer des Meubles de tous les genres au magasin de
J. B. Brazeau
 Ameublements de Chambres, de Salons, Bibliothèques, Tables, Chaises, etc.
 Avis à ceux qui veulent se procurer de bons et jolis meubles.

Pompes Funèbres...

M. Brazeau se charge de la décoration des chambres mortuaires. Deux corbillards. Cercueils de toutes sortes.
 J.-B. BRAZEAU,
 49 et 51, rue Labelle, Saint-Jérôme, P. Q.

Hotel du Parc Labelle

Geo.-J. LABELLE, Prop.

Cet hôtel, situé sur la rue Sainte-Vierge, près du couvent, vient de subir de grandes améliorations.
 REPAS DE 1^{re} CLASSE. — CHAMBRES BIEN AMENAGÉES — BOISSONS DE 1^{er} CHOIX.
 Vaste cour et écuries confortables.
 Prix modérés.

L'ÉCHO DE PARIS, JOURNAL QUOTIDIEN

Publié des articles signés des maîtres de la littérature française et deux romans inédits par jour.
 Principaux collaborateurs : Jules Lemaitre, Ed. Lepelletier, Paul et Victor Marguerite, J.-H. Rosny, Henry Houssaye, de l'Académie française, Charles Foley et autres. Abonnement : Six mois, \$4.00 ; un an, \$7.00. — 2 rue Taubout, Paris (France).

SIROP DU FRED J. DEMERS

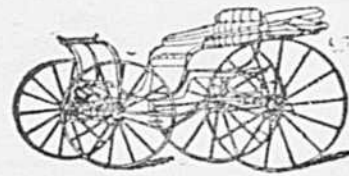
POUR LES ENFANTS
 Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépot 1157 rue St-Laurent Montréal

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.
 Abonnements : (texte seul) un an, \$1.50, six mois .80 ; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris

JOS. LECLAIR

Carrossier
 — SAINT-JEROME, P. Q. —



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations.
 Prix très modérés.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent
 Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan
 Fait toutes espèces de collections
 Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique
 Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas.
 Intérêts alloués sur dépôts.
 R. DESCHAMBAULT, Gérant

J.-B. GOUGEON

ÉPICERIE DE PREMIER ORDRE
 GROS ET DETAIL

Stock très complet et de premier choix de

Articles d'épicerie, Grains, Foin, Ferronnerie, Poêles, Chaudrons, Etc., Etc.
 Huiles à machines, Peinture, Vaisselle, Bois de chauffage.
 Prix défiant toute compétition.
 36 et 41, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme, Tél. 64.

EAU MINÉRALE PURGATIVE "AGENDA"

Excellent purgatif en tout temps de l'année pour Enfants, Vieillardes, Adultes, Femmes enceintes.
 Purge sans donner de coliques ; n'empêche pas de travailler. Chaque bouteille contient 8 à 10 purgations. PRIX, 25 cts.
 En vente chez E. N. FOURNIER, pharmacien Saint-Jérôme

La Banque des Marchands DU CANADA

CAPITAL VERSE \$6,000,000 (Six millions de piastres)
 FONDS DE RESERVE \$3,200,000 Deux millions neuf cent mille piastres.
 Bureau principal, Montréal
 Bureau de Direction
 H. MONTAGU ALLAN, Président (de H. & A. Allan)
 JONATHAN HOGGSON, Vice-président (de Hoggson Summer & Co.)
 BRICE-J. ALLAN, (de H. & A. Allan)
 J. P. DAWES, (de Dawes & Co.)
 THOS. LONG, de Collingwood, Ont.
 C. R. HOSMER, (Directeur du C. P. R.)
 C. F. SMITH, (de Jas. McCready & Co.)
 HUGH A. ALLAN, (de H. & A. Allan)
 Chs. M. HAYS (Gérant du G. T. R.)
 THOS. FYSHE, Gérant général.
 E. F. HEBDEN, Surint. des succursales.
 LA BANQUE DES MARCHANDS alloue un intérêt au meilleur taux courant sur les dépôts d'épargne et reçoit des dépôts. Augmente l'intérêt deux fois par année. Transige les affaires de banque en général.
 R.-H. ARKELL, Gérant.



Le Petit Livre d'or du Cultivateur et du Colon

Traite les maladies du Cheval, de la Vache, du Mouton, du Porc, des Volailles et du Chien.
 Prix, 50 cts.
 Nous n'acceptons pas d'estampilles.
 La Pharmacie Vétérinaire du Dr. Grignon, à Sainte-Adèle, Co. Terrebonne.

Jos. Corbeil

Agent d'assurances
 — SAINT-JEROME, P. Q. —

FEU :

ROYAL, QUEBEC, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile Norwich Union, Phoenix of Hartford
 British America — Atlas
 VIE : The Standard Life Assurance Company
 Garantie Accident Plate Glass.

Simeon Monette

Manufacturier - Entrepreneur Constructeur

Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, etc.

TOUTES COMMANDES exécutées immédiatement à très bas prix.

Buanderie Saint-Jerome

Geo. Lepage PROPRIETAIRE
 Tout ouvrage fait à la main.
 Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.
 RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité.
 PRIX MODERES

Geo. Lepage

En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

J. E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE, &c.
 SAINT-JEROME, P. Q.

Argent à prêter à 5 et 6 p. c. sur polices d'assurance de vie et sur propriétés. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achat et vente de propriétés.
 M. Parent représente plusieurs compagnies sur la vie et contre le feu :
 La Ottawa Fire Ins. Co ; la Canada Feu ; la London Fire Ins. Co ; The Equity Fire Ins. Co.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu ou en cas de mort ? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

La Librairie St. Jérôme

Édifice Parent, près du Marché SAINT-JEROME, P. Q.

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans cette branche de commerce :
 Livres d'écoles, Livres de piété ordinaire et de luxe, Papeterie. Cartes à jouer en gros et en détail, Rideaux (blinds) de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs ornements, Papier vert et autre à double couleur, Tapiserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.
 Grands et petits miroirs à prix réduits.
 Bel assortiment de Montres, Chaines, Jones de mariage autres Bijoux de valeur.

HOTEL VICTORIA

E. LANGLOIS, PROPRIETAIRE, Saint-Jérôme, P. Q.
 Liqueurs et Cigars de choix.
 Repas bien préparés et bien servis.
 L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs.
 All improvements for travellers.

Maison : P. : Simard
 Vins, Liqueurs, Epicerie, etc.

GROS ET DETAIL

La maison P. Simard fait pour le printemps une importation de Liqueurs plus considérable que jamais et sera en état de donner à sa nombreuse clientèle entière satisfaction.
 Grand choix de BRANDY des meilleures marques : César Collin, Léo Rémy, Martell, Gontran d'Arvert, Guimond & Fils, Hennessy, Cousin & Frère, Jules Ribbert Jules Legrand, etc. les meilleures marques au gallon.
 VINS Sherry, Porto, Clarets, Vin gingembre au gallon et en bouteilles.
 GIN Melcher Croix Rouge, de Kuyper, Kinderlen, WHISKEY Gooderham & Worts, RYE Walker, belle variété de Rye en bouteilles et en flacons. Beau choix de CHAMPAGNES.
 Le stock d'ÉPICERIES est au grand complet.
 Agent pour les CIGARETTES et TABACS de l'American Tobacco Co.
 M. Zotique Allaire est toujours le représentant de notre maison. Une attention spéciale sera donnée aux commandes reçues par la poste.
 Les marchands du nord et de Saint-Jérôme épargneront beaucoup en achetant à cette maison qui est en état de les servir promptement et avantageusement.
P. SIMARD
 Coin des rues Sainte-Anne et Saint-Georges, SAINT-JEROME, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &

Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies rondes, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges
POELES EN ACIER
 Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.
 Lampes électriques de 1^{re} qualité à 25 cts.
 Dynamite, Poudre à fusil.
 Machine à coudre perfectionnée garantie pour 5 ans,
MONARCH, \$25 00
S. G. Laviolette,
 Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

LA REVUE LATINE,

Revue mensuelle de littérature comparée.
 Directeur, M. EMILE FAGUET.
 Abonnement, \$1.00 par année.
 59 rue Monge, Paris (France)

LE JOURNAL,

Journal quotidien
 La rédaction littéraire du Journal est la plus brillante des journaux de Paris. Supplément hebdomadaire gratuit pour les abonnés : Le journal pour tous. Abonnement : Six mois, \$4.00 ; un an, \$7.00, 100, rue de Richelieu, Paris (France).

HOTEL VICTORIA

Alf. PHARAND, Prop.
 Vins, Liqueurs et Cigares de choix.
 Bar de premier ordre
 Salles d'échantillons au service des commis-voyageurs. — Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.
 Le plus grand hôtel près de la gare. L'ANNONCIATION



BRUNO B. BEAULIEU

MARCHAND de Ferronneries, Epicerie, Grain, Foin, Peintures, Bois de chauffage et Bois de service, Chaux, Briques, Charbon, Atteleges doubles et simples, Chevaux, etc.
 Aussi : Meubles, Ciment, Plâtre, Tuyaux en fer et en grès, Tôle, Papier, Vitres, Poudre, Dynamite, Voitures, etc.
 M. Beaulieu achète les Pelletteries, les volailles le gibier et le bœuf.
 Seul représentant, dans le comté de Terrebonne pour les poêles de la maison Moffet.
 Coin des rues Saint-G

EPARGNE LE TEMPS et L'ARGENT
Savon "Gilt Edge" de Strachan
 Lave bien et promptement. Un savon dur, résistant bien, parfait, pour la buanderie, etc.
 Conservez vos enveloppes pour primes superbes gratis.
 THE WM. STRACHAN CO., Manufacturiers, MONTREAL.

ENGRAIS
 Vous savez que la moulinette pour l'engrais des porcs n'est meilleure que celle de MICHAUD FRÈRES & CIE, 91 St-François-Lavie, Montréal.